

de dix lieues sans vouloir prendre aucune nourriture, se contentant uniquement de boire fréquemment. A l'autopsie on ne trouva guère plus d'une cinquantaine de larves dans l'estomac, mais l'organe était percé à jour à l'endroit où elles se tenaient fixées. Depuis deux ou trois jours le propriétaire en avait remarqué quelques unes dans les excréments.

Le genre œstre compte aujourd'hui quatre espèces, savoir.

1° *Oestrus equi*, Clarke, (*gastrus equi*, Meigen), dont les ailes sont tachées de brun à l'extrémité et d'une bande transversale de même couleur à peu près vers leur milieu, fig. 26, a. Ses larves s'attachent constamment dans le sac gauche de l'estomac, à la muqueuse gastro-œsophagienne.

2° *Oestrus hemorrhoidalis*, Clarke, dont la larve se fixe aux mêmes endroits que la première, mais se disperse davantage. Souvent lors de sa sortie à l'extérieur, on la voit pendante à la marge de l'anus, de là son nom spécifique.

3° *Oestrus salutaris*, Clarke, dont la larve se fixe dans le voisinage du duodenum, c'est-à-dire du pylore.

4° *Oestrus veterinus*, Clarke, (*gastrus nasalis*, Meigen), dont la larve se trouverait souvent dans la gorge du cheval, mais dont l'existence demeure encore un peu douteuse.



COLLECTION DES OBJETS D'HISTOIRE NATURELLE.

(Continué de la page 169.)

LE FILET.—Le filet est de deux sortes : l'un destiné à recueillir les insectes sur les feuilles, les herbes, ou simplement au vol ; c'est le *filet fauchoir*; fig. 27, l'autre un peu plus fort, destiné à racler la vase du fond des ruisseaux, étangs etc., c'est le *troubleau*. L'un et l'autre sont à peu près construits de la même manière ; et souvent le même peut servir dans ce double but. Le filet consiste en une poche ou sac de tulle, de gaz ou autre tissu à mailles claires, adapté à un cercle de fer qui s'ajuste au bout d'un bâton de 3 à 4 pieds de longueur. Le cercle, en fer rond, peut être construit de manière à se fermer en 2 ou en 4, ce qui permet de le retenir dans sa poche en se transportant au lieu de la chasse.